

AIGUEPERSE Votre ville et Vous

Octobre 2021

Bulletin d'informations municipales

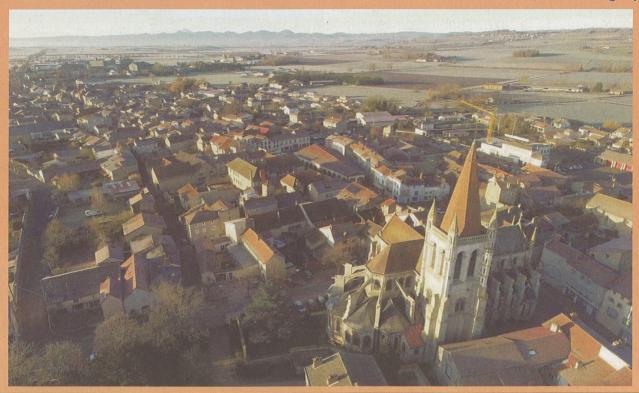
Madame, Monsieur,

Sur le dernier bulletin municipal du mois de janvier, nous avions indiqué « nul ne sait ce que sera demain » et « déjà nous nous préparons à devoir agir pour le bien de tous ». La pandémie de la covid-19 n'a pas épargné notre ville, les mesures sanitaires ont fait prendre beaucoup de retard dans nos projets et tous les dossiers ont été différés de plusieurs mois. Par exemple, le permis de construire de la salle des fêtes ne sera déposé qu'au mois d'octobre au lieu du mois de mai comme prévu. Les projets de voirie se feront sur la fin de l'année, seul le terrain de pétanque municipal a été terminé dans les délais. Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place au niveau des écoles et des ERP, nous tenons à saluer à nouveau le personnel de l'EHPAD qui a su faire face à des circonstances exceptionnelles. Vous trouverez dans ce bulletin un important article sur le développement économique dans notre ville qui est essentiel pour l'avenir d'Aigueperse.

Nous vous assurons à nouveau de notre engagement pour notre Ville et le bien-être de tous.

Je remercie les équipes qui m'entourent et qui travaillent tous les jours à cet engagement.

Luc CHAPUT, Maire d'Aigueperse



Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, mercredi : 9h/12h - 14h/17h, jeudi : 8h/18h, vendredi : 9h/12h - 14h/16h, samedi : 9h/12h Permanences de Mr le Maire : Mardi 10h à 11h et le samedi matin- Permanences Adjoints : samedi 10h à 12h

Accueil du public : 04.73.63.60.34 — Urbanisme : 04.73.63.48.02 Etat-civil et CCAS : 04.73.63.48.06 — Comptabilité : 04.73.63.48.03 Fax : 04.73.64.20.69 - Mail : contact@aigueperse.fr - Site : www.aigueperse.fr

Mot du Maire

Le développement économique est un élément essentiel du programme des « Petites Villes de demain » dont notre commune a été lauréate ainsi que Randan et Maringues . Les services de l'Etat dans le cadre du plan de relance nationale apporte des moyens financiers importants pour réussir dans cet objectif. Nous avions déjà travaillé sur la mise en place d'un comité local destiné aux commerces, artisans et entreprises dans le cadre de leur développement ou de leur installation.

Nous vous présentons toutes les installations ou développement de juin 2020 à juin 2021.

Cette présentation reflète la forte reprise économique sur notre ville, nous sommes à l'écoute des porteurs de projets pour les aider dans leurs démarches administratives et l'obtention de subventions éventuelles.

La Ville s'engage aussi en procédant à l'acquisition de bâtiments (comme nous l'avions déjà fait pour l'Epicerie de Valérie et les transports 2ATPS), nous avons acheté le bâtiment Meilhac situé à côté de l'Eglise où deux commerces ont disparu depuis plus de 20 ans. Nous avons plusieurs porteurs de projets qui sont intéressés par le rachat des deux pas-de-porte, le reste du bâtiment restera la propriété de la commune et un appartement à louer sera rénové. Nous envisageons éventuellement d'autres acquisitions de bâtiments de ce type si des opportunités se présentaient.

La suppression de la taxe d'habitation remplacée par une dotation de l'Etat ne nous rassure pas sur l'avenir de nos finances. Seul le développement de l'activité économique nous apportera des recettes nouvelles.

La coopération avec la Communauté de Communes sur le développement de la zone de Julliat Est porte ses fruits, des projets de diverses importances sont en cours d'instruction grâce aux services de la CCPL.

Dans le cadre de la reconquête des centres bourgs, programme des Petites Villes de Demain, nous avons rencontré également Mr TIXIDRE Christophe, nouveau propriétaire de la Pharmacie Place de la Halle, qui a lui aussi des projets d'investissements et Mr MARTINEAU Christophe qui a repris le garage « Boche Automobiles ». Deux infirmières déjà installées sont en cours d'acquisition d'un immeuble avec un pas-de-porte fermé depuis 4 ans, pour l'ouverture de leur cabinet et d'un nouveau local destiné à une profession libérale. L'entreprise « Jardins de Limagne » va ouvrir un point de vente de fruits et légumes. Nous avons des demandes pour l'installation d'une cave à vin et d'autres commerces, ces dossiers sont en cours mais non aboutis à ce jour.

Ces diverses implantations ont permis la création de 38 emplois nouveaux sur la ville d'Aigueperse.

Je tiens à remercier les élus, la Communauté de Communes, les agents immobiliers, les notaires pour leur participation et leur aide pour ce comité local de développement informel.

Luc Chaput, Maire d'Aigueperse



La société « Ages et vie » implantée à Belfort, gère plus de 50 résidences séniors non médicalisées sur toute la France. Plusieurs autres projets sont en cours sur le Puy-de-Dôme notamment à Randan et Maringues. Cette structure qui comptera sur Aigueperse 14 studios accueillera des personnes dépendantes ou PMR avec une surveillance 24h/24 - 7j/7. La commune a vendu l'ancien terrain de pétanque sis Boulevard des Valos pour la construction de 2 bâtiments qui sont actuellement en cours de finition, ouverture début 2022. Ce projet privé n'a bénéficié d'aucune subvention des collectivités. Création de emplois d'auxiliaires de vie.



L'entreprise TRANSMANUCENTRE SA dont le gérant est Mr CLERC Eric, est installée à Orléans, Son activité est la maintenance de bandes transporteuses et emploie 15 salariés.

Il souhaitait s'installer dans notre Région pour créer un magasin dépôt avec un logement pour leur VRP qui est en charge du développement de cette société sur la Région Massif Central.

Elle a donc acquis cet immeuble sis à la limite de la commune de Montpensier. Création d'un emploi.



Ce bâtiment situé 220 Grande Rue était un ancien garage auto, fermé depuis 25 ans, a été acquis par Mr JANUSZ Nicolas. Cette personne va transférer son entreprise d'électricité et climatisation existante sur Effiat. Le permis de construire est en cours d'instruction, la vente étant déjà régularisée auprès du Notaire.



L'association CADA EMMAUS de Bussières et Pruns a loué les locaux de l'ancienne cave à vins fermée depuis quelques années. Elle a installé un magasin de vente solidaire de vêtements, de bibelots, etc.... d'occasion.

Elle a créé un chantier d'insertion en partenariat avec l'Etat permettant la création de 9 emplois.

Anciens locaux de la Société CHAPPE vente et réparations de tracteurs agricoles fermée depuis 2 ans. Mr STINNEN était installé à Chatel-Guyon sous l'enseigne « Restor classics cars » , il a acquis ces locaux pour y transférer son entreprise, spécialisée dans le sablage de véhicule et restauration de bennes pour le SBA et PAPREC AUVERGNE ECHALIER. Création de 3 emplois.





L'entreprise LIMAGNE FLEURS qui est installée depuis plusieurs années à Aigueperse, en limite de la zone artisanale de Julliat, elle est spécialisée dans le négoce de plantes et de fleurs.

Elle crée une nouvelle filiale pour la production de plants à massifs. Elle nous a fait une offre d'acquisition pour obtenir une parcelle de terrain communale d'environ 10 000 m². Le dossier de création a été déposé auprès de la Chambre d'Agriculture et le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année. Cette nouvelle activité créera entre 5 et 8 emplois.

Le garage « Grégoire Moto » était installé précédemment Route de Montpensier. Après l'acquisition du bâtiment de l'ancien bar et lavage automatique de voitures, il a transféré son entreprise Route de Riom.





La société PVC 4 a cessé son activité il y a environ 3 ans. Mr CHABRIER Régis qui a une entreprise installée à Effiat a acquis ces locaux et transfert son entreprise dans la zone de Julliat. Cette société ouverte à tous publics commercialisera des semences, produits de maraîchage, jardinage, élevage et bio.

Mr PIQUEREAU demeurant à Aubiat, a pris en location un hangar Chemin de la Barre et a transféré sa société « Way of life », grossiste en épicerie américaine pour la grande distribution. Son entreprise était précédemment installée à Clermont-Ferrand. Création de 2 emplois.





Le dépôt de l'entreprise « Débiton » Boulevard des Valos était fermé depuis deux ans. Dans le cadre de son développement une entreprise locale a acquis ces locaux afin de recentrer une partie de son activité.

Une société d'assurances a contracté un bail dans une partie des locaux de Mr DE CASTRO sis 105 Grande Rue qui après travaux accueillera leur agence.

L'autre partie du bâtiment permettra l'installation d'un nouveau commerce après travaux.





Un jeune couple Aiguepersois, Monsieur étant boucher-charcutier de profession, a signé un bail avec le propriétaire pour rouvrir (fermée depuis 3 ans au moins) la charcuterie-traiteur au 130 Grande Rue. Une demande de travaux pour réhabiliter la vitrine est en cours. Ouverture début 2022.

Mr FOURRE Nicolas a créé en mars 2021 dans sa propriété 36 Boulevard du Pont Garnichaud une brasserie de bières artisanales ayant différents parfums. Produit local vendu chez « l'épicerie de Valérie » 127 Grande Rue ou sur les marchés.





Mr BLANCHET, ancien employé et Mme CANTALOUBE ont repris le magasin « Set Vidéo » situé au 218 Grande Rue. Leur activité consiste à la vente et réparation d'électroménager et divers. La nouvelle enseigne de cet établissement est « Aigueperse Ménager ». Création de 2 emplois.

Mr FELICITE David est actuellement installé à Biozat, où il a créé une entreprise de charpente, couverture, zinguerie. Il a loué pour faire son dépôt une partie des anciens locaux « Grégoire motos » Route de Montpensier. Il souhaite transférer son entreprise à Aigueperse, il est en négociation avec le propriétaire des locaux pour cet agrandissement.



Felicite David

D.A.F Couverture/Bardage/Zinguerie

Felicitedavidpro@outlook.fr Siret: 885 361 626 OOO17



Un couple de particuliers a racheté le bâtiment sis 227 Grande Rue où auparavant le magasin « Toutou Palace » était installé avant son transfert Zone de Julliat.

Un Permis de construire est en cours d'instruction pour le réaménagement du rez-de chaussée avec une vitrine. Ce magasin sera exploité par l'association CADA EMMAUS de Bussières et Pruns pour la vente de meubles d'occasion. Un chantier d'insertion a été créé avec l'embauche de 6 personnes.

La société « LIMAGNE TRAVAUX PUBLICS » de Mr KATZENFORT installée Rue des Vignes se transfère sur la ZA Julliat Est. La construction du siège social et du dépôt viennent de commencer récemment. Création de 2 emplois début 2021.





Travally

Travaux - Commerce et Artisanat

Différents travaux de voirie vont voir le jour cet automne, après approbation de la commission des travaux :

- 1- les enrobés de la 2ème partie des trottoirs en bas de ville seront refaits.
- 2- la cour Bernard recevra un enrobé.
- 3- le chemin de la Barre verra des devants de propriétés se réaliser en enrobé, comme la partie haute de l'Allée Diderot.
- 4- le terrassement et le remblaiement de la création de chaussée entre la route d'Artonne et l'Impasse Saint James verra le jour avant la fin de cette année.
- 5- dans le même temps la démolition de la maison des consorts Blanc, rue Michel de l'Hospital pour la création d'un parking sera exécuté.
- 6- le bâtiment qui abrite le Secours Populaire, Rue Michel de l'Hospital verra ses menuiseries remplacées.
- 7- l'entretien ou la réfection des chemins communaux se continue malheureusement trop souvent à cause de quelques « citoyens » de la commune ou communes avoisinantes se croyant sur un circuit d'auto-cross aussi bien en voiture qu'en engins agricoles. Des ralentisseurs seront créés afin de sécuriser ceux qui circulent normalement. Continuons de dépenser l'argent du contribuable pour remédier aux incivilités de certains.

Une étude d'amélioration de l'entrée Est d'Aigueperse (route de Bussières) sera proposée aux riverains, une réunion avec ceux-ci sera programmée, afin de tenir compte de l'avis de chacun. Le but de cette réflexion c'est de ralentir la vitesse et mettre plus en sécurité les riverains du quartier.

Le chemin allant de l'aire de jeux à côté du terrain de pétanque, rue Marivaux et la route d'Effiat sera aussi équipé de ralentisseurs, « devinez encore pour quelle raison ? »



Commerce- Economie

Nous avons plusieurs contacts, intéressés par la reprise d'une partie du bâtiment MEILHAC pour la création d'une activité artisanale voire commerciale.

L'ancienne charcuterie du centre-ville, va à nouveau revoir le jour, par l'ouverture d'une boucherie-charcuterie par un jeune artisan.

La pharmacie « Augier », Place de la Halle a été vendue. Nous avons rencontré son successeur, une personne dynamique et pleine de projets.

Un transfert d'activité va se réaliser à l'emplacement de l'ancien Casino, face à l'Eglise.

Votre ville reste attractive en maintenant son activité artisanale et commerciale avec notre soutien constant.

Affaires scolaires

Pour cette rentrée 2021, nous accueillons 86 élèves en maternelle dont 10 enfants en toute petite section, enfants âgés de 2 ans et demi. Comme les années précédentes, nous avons maintenu une ATSEM par classe. Le corps enseignant, quant à lui, n'a pas changé. Des petits aménagements ont été réalisés durant l'été, suite à une demande des enseignants : nous avons installé des carrés potagers dans la cour de la maternelle.

166 élèves sont rentrés à l'école élémentaire, école qui accueille une nouvelle directrice, Madame LAURENT et de nouveaux enseignants : Mmes GILET, CLERC et M. JACQUART en remplacement de Mmes BERTHE, MONNET, CAVALERIE et LISSILOUR. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne année scolaire.



Des petits travaux ont été faits par les services techniques durant

Nous avons eu l'accord de financement du plan de relance du numérique, qui a été lancé par l'état et nous avons reçu l'autorisation d'acheter notamment une classe mobile avec des tablettes, des visionneuses

Cette subvention s'élève à plus de 7800 € pour un investissement de 10.600€

La classe mobile devrait être opérationnelle au retour des vacances de Toussaint selon les délais de livraison.

Au niveau du périscolaire, nous avons restauré les horaires de garderie initiaux jusqu'à 18h30 suite à la demande de nombreux parents, ce qui a été possible avec le protocole sanitaire actuel, ainsi que des modifications d'horaires acceptées par le personnel que je remercie. Nous espérons qu'il va se maintenir.

Le marché pour le prestataire de la cantine a été relancé en fin d'année scolaire. Le seul candidat ELIOR mettra en place à la demande de la commune un self-service pour les élémentaires, celui-ci sera mis en place au plus tard au retour des vacances de Toussaint.



Photo non contractuelle



Ce mode de fonctionnement va permettre aux enfants de prendre de l'autonomie, une table de tri où les enfants videront leurs plateaux, leur permettra d'apprendre dans la continuité des enseignements donnés en classe, la gestion des déchets. La vaisselle pour ce mode de service sera adapté pour les enfants avec de la vaisselle en polypropylène alimentaire moins lourde que de la vaisselle normale et celle-ci présente moins de risque de casse et de blessure. Pour les enfants de l'école maternelle aucun changement sur le mode de service, ils seront servis à table et accompagnés des ATSEM, qui prennent le déjeuner avec les enfants afin de les assister durant le repas.

Cadre de vie et communication

Communication:

Site internet : Après des mois de panne suite à l'incendie des serveurs d'OVH à Strasbourg, le temps de récupérer toutes les informations et de reconstruire l'ensemble du site, il est enfin de nouveau opérationnel. Vous y trouverez toutes les informations pratiques et utiles sur les commerçants, artisans, professions libérales, associations sportives et culturelles, formalités administratives ainsi que les dernières actualités sur notre cité (www.aigueperse.fr).

Comme indiqué dans notre précédent journal, la fibre se déploie dans notre commune, plusieurs quartiers en

sont déjà équipés et d'autres à venir.

Cadre de vie :

Des jeux pour jeunes enfants situés Rue Marivaux proches du terrain de pétanque municipal et un street workout viennent d'être installés, n'hésitez pas à venir avec vos enfants dans cet espace ombragé et sécurisé. D'autres aménagements type tables de pique-nique et bancs sont à venir.



Ecologie:

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien. Si une personne passe sur le trottoir devant chez vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

La commission cadre de vie/environnement a mis en place l'action suivante :

OPÉRATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE: Nettoyer la nature est une bonne action qui profite à tous. C'est ce que ce sont dits la trentaine d'adultes et de jeunes dont plusieurs élus, qui se sont retrouvés ce samedi 09 octobre 2021 pour nettoyer les abords de la route qui mènent à la déchetterie.



Cette commission souhaite continuer à évoluer et à s'enrichir d'idées à travers la création d'un groupe de jeunes enfants, « alors si tu as des idées, si tu es soucieux des questions d'environnement et si tu as entre 8 et 14 ans, rejoins -nous! » (Renseignements Mairie d'Aigueperse).



Au mois de septembre, les jardins familiaux de la ville ont été équipés de composteurs, le jour de la distribution, de nombreux jardiniers étaient présents. Ce qui nous a permis de communiquer avec eux et de voir ensemble comment aménager au mieux ces petits lieux de détente et de convivialité...P.S: merci au SBA pour sa participation.



Le projet du chemin piétonnier/cycle qui doit débuter du pont SNCF au Carrefour market, devrait commencer début novembre, cette voie permettra de protéger les nombreux piétons et vélos qui circulent le long de la Départementale 2009.

Le cimetière va être embelli, des sapins « type totem » ainsi que des lavandes vont être plantés dans le dernier agrandissement afin de lui donner une vision plus agréable. Nous avons également engazonné le « terrain commun » pour y apporter un meilleur visuel et surtout donner à cet emplacement la dignité qu'il mérite.

Cette année, des achats de nouvelles décorations de Noël vont être faits, tous les ans nous en renouvellerons afin de passer progressivement à de l'éclairage « led », bien moins énergivore et durable dans le temps.

Il est rappelé que tous les deux mois, la balayeuse de la Semerap passe dans la Grande Rue, afin de faciliter le travail des agents, veuillez respecter la signalisation de stationnement interdit. Merci. Les projets :

Une réfection des fontaines va être réalisée. Cet été nous avons remis celles de la Mairie en fonction mais pour divers problèmes qui mets les pompes hors service (algues, calcaire), les fontaines ont été arrêtées. La municipalité réfléchie à des solutions pour les remettre en fonction. Elles devraient si tout se passe bien,

couler de nouveau au printemps.

Réaménagement :

Afin de mettre en valeur les ronds-points (Sud et Nord), un éclairage des arbres par le bas ainsi qu'une réfection des projecteurs du portail existant devrait être mis en place d'ici la fin de l'année.

Propreté

Des distributeurs de sacs pour les déjections canines ainsi que des canisettes sont à la disposition des propriétaires de chiens. Il est rappelé que les trottoirs et les espaces publics ne sont pas des toilettes pour animaux et qu'il serait pour le bien de tous de les laisser propre.

Georges Louzada, Adjoint au cadre de vie Lawrence Wang-Wah et Marie-Pierre Rolland-Grenier, Conseillères municipales déléguées

Festivités et Patrimoine

Nous sommes village partenaire depuis plusieurs années avec les Cultures du Monde de Gannat.

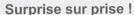
Le folklore cette année a bien eu lieu avec les mesures sanitaires qui s'imposent, nous devions recevoir le groupe «InisKord». Toutefois le pass sanitaire mis en application à ce moment-là nous a contraint à annuler notre représentation. Nous aurons la possibilité de reprogrammer ce groupe en fin d'année. Nous vous tiendrons informés.

Le 27 Mars dernier, la radio France bleu « le baladeur » a fait étape à Aigueperse afin de réaliser un reportage sur notre patrimoine, ville. Le l'Histoire, les balades et pralines ont nos par présentés Municipalité, l'association Sparsae, la pâtisserie Vernet, l'association Marie de Berry et Terra Volcana.

(N'hésitez pas à le retrouver en Podcast).



Les commémorations ont progressivement reprendre normal. Le Conseil rythme conseillers Municipal, les anciens départementaux, les l'Harmonie combattants. sapeursd'Aigueperse, les pompiers, les gendarmes ont eu le plaisir de retrouver les concitoyens afin de commémorer la mémoire de ceux tombés pour la France. Rendez-vous le 11 novembre pour l'Armistice de 1918 et le 5 décembre à l'occasion de « l'Hommage aux morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Dans le but de promouvoir notre patrimoine, notre vie associative, nos commerces et artisans, une équipe de tournage, dont le metteur en scène/producteur est Christopher Tourneur, est venu filmer notre ville et a effectué des plans de drone vertigineux et des shooting photos.

Dans ce but, les associations sportives, basket ABC, rugby SCA, swiss ball Sport pour tous, vélo Cyclo randonneurs, pétanque, tennis TCA, gymnastique et danse ASLA, BOXE Savate boxe Française et l'amicale des sapeurs-pompiers se sont prêtés au jeu d'une démonstration sportive, tôt le matin.

Les associations culturelles ont elles aussi été représentées par SPARSAE et Marie de Berry. Nous avons pu aussi compter sur la participation de certains commerçants et artisans en fin de journée, Boche Automobiles, Et Claire Si, Virginie coiffure, les infirmières libérales, La Main Verte, Plaine vision, Tournicotons, Ambiance Décoration, Dany Multiservices, nous ont octroyé quelques minutes de leur temps précieux.

A cette occasion nous avons eu la chance d'être accompagnés par notre Miss Elégance, Mathilde Brunel.

Cette réalisation sera une vitrine vivante de notre belle ville d'Aigueperse, il faut maintenant attendre la production de ce court métrage qui sera diffusé sur différents réseaux sociaux et disponible sur notre site internet. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé et œuvrés à ce projet, ainsi que nos partenaires financiers, Groupama, Crédit Agricole, Les ruchers Vensatois.





Tout comme l'année dernière une visite de l'église **Notre** Dame théâtralisée d'Aigueperse a été proposée le 1er week end de juillet : « Les pierres se réveillent » organisé par la paroisse Saint Bénilde toujours en collaboration avec les associations Marie de Berry, Sparsae et la municipalité. Ce petit voyage dans le temps permettait de découvrir les figures emblématiques de notre ville telles que Saint James, Sainte Colette, Sire de Beaujeu ou bien encore Benedetto







Depuis quelques temps, l'un des automates du beffroi dits « Les Jacquemarts » endommagé. Nous avons restauré le bras abîmé. Bien sûr, il restera encore la partie réfection de la peinture. Nous avons également refait une plaque en marbre (cassée par les intempéries) à la Croix de la mission. Des petits travaux qui ont de l'importance.

La chasse aux œufs a été revisitée cette année, ou s'est plutôt adaptée aux contraintes sanitaires. Nous avons installé une boite aux lettres du « lapin de Pâques » dans la cour de la Mairie, confectionnée par notre adjointe Emmanuelle De Castro. Les enfants résidents ou scolarisés sur la Commune pouvaient y déposer leur dessin sur ce thème et en contrepartie venir récupérer leur petite poule ou œuf en chocolat joliment emballés (boulangerie Goncalves et Giraud). Plus de 150 enfants ont été récompensés.



L'an dernier, spectacle pyrotechnique n'ayant pas pu avoir

lieu, cette année le d'artifice était feu qu'attendu. plus Pour le coup, nous souhaité avons changer le lieu de tir, à côté du terrain d'honneur au complexe sportif offrant ainsi un tout nouveau point de vue plus large à nos administrés avoisinants. Toujours musicalisé, thème le

circonstance choisi cette année pour était « tous unis. tous solidaires ».





celle d'Aigueperse. plus que 7 debout dont France, il n'en reste Chapelles existantes en Saintes 11 flamboyant. gothique un édifice de style bateau inversée. C'est en forme de coque de de la Sainte chapelle : əsuodəy



Nous avons réitéré pour la seconde année consécutive, notre marché estival de mi-juin à mi-septembre. La fréquentation a été en demi-teinte : beaucoup de petits marchés comme le nôtre ont vu le jour dans les environs. Toutefois ces petits marchés locaux proposent une ambiance familiale et amicale qui a été très appréciée car cela faisait partie des rares sorties autorisées. Notre but est de proposer des producteurs et commerçants locaux de préférence et dans ce sens nous sommes toujours à la recherche de « ces pépites » ! Nous avons pu compter sur la présence régulière des ruchers Vensatois, les chèvres de Limagne, au fil d'Emy, Royal Poulet, Légumes (Chatard, Grenet et Aurier), Fromager Ribeiro, Brasserie à Nico et Le Jugement dernier, Fumage artisanal Brayaud, Food truck Big Mama, Bidule et les saveurs de Valencia, stand Tupperware, stand de la doume (monnaie locale), Sparsae... et également ceux qui sont venus occasionnellement contribuant à faire vivre notre marché. Comme l'an dernier nous avons sollicité la présence de toutes les associations d'Aigueperse afin de proposer un stand de boissons fraîches à emporter (merci au Tennis, Basket, COS, rugby, Apel St Louis)



Sports et associations sportives

Cette fin d'année 2021 rime avec rentrée sportive pour nos différents licenciés. La pandémie sanitaire est toujours présente dans nos vies de tous les jours, ce qui nous oblige à rester vigilants. Les protocoles sanitaires ont évolué avec l'arrivée du pass sanitaire obligatoire pour toutes personnes âgées de plus de 12 ans voulant pratiquer une activité sportive dans un club. Je suis conscient qu'il est difficile de faire respecter ces protocoles au niveau de vos différentes associations sportives. Je remercie une nouvelle fois les différents présidents de clubs pour leur coopération durant cette crise sanitaire.

Malgré cette pandémie sanitaire, la municipalité a renouvelé l'aide à la licence pour les jeunes enfants âgés de 5 à 14 ans demeurant à Aigueperse. Cette année, la somme allouée aux parents était d'un montant de 1980 Euros. Elle a également renouvelé son aide financière à toutes les associations sportives afin de réaliser leurs différents projets. Ces subventions s'élèvent à un montant de 8950 Euros pour l'année 2021.

Le règlement du Complexe Sportif a été modifié et voté lors d'un conseil municipal. Ceci dans le but d'améliorer les conditions d'utilisations pour les différentes Associations Sportives.





A la mi-juillet et comme tous les ans, la Municipalité a accueilli l'association Pélé VTT 63 pour leur pèlerinage en vélo d'Orcines jusqu'à Vensat. Cette édition 2021 étalée sur 5 jours a réuni 76 collégiens encadrés par 20 lycéens et 12 organisateurs. Ils avaient installé leur campement pour une nuit sur le terrain vague du Complexe Sportif proche du Parking de Co-voiturage.

Malgré la crise sanitaire, la course « Souvenir Laurent Drouillat » a pu avoir lieu le 17 Juillet dernier. 79 coureurs de catégories différentes étaient sur la ligne de départ afin de rendre hommage à l'ancien président de l'Aigueperse Vélo Club.





Les Assemblées Générales de vos différentes Associations Sportives ont pu avoir lieu dans le respect des règles sanitaires. J'ai pu constaté avec plaisir que l'envie et la motivation des différents licenciés sont restées intactes. Je vous remercie chaleureusement pour votre accueil. La ville d'Aigueperse compte plus de 650 licenciés dans tous les clubs sportifs.

En cette année 2021, nous avons de nouveau investi pour nos Associations Sportives: tableau d'affichage de score déplacé dans le Gymnase du Complexe Sportif à la demande de l'Aigueperse Basket Club, remplacement des différents panneaux de Sponsors situés autour du Terrain d'Honneur à la demande du Football Club Nord Limagne, travaux de finitions dans le futur Club House du Complexe Sportif à la demande du Sporting Club Aiguepersois, et aménagement de barres de danse à la Halle au Beurre à la demande de l'Association Sportive et Laïque Aiguepersoise.





Le 4 Septembre dernier a eu lieu un Forum des Associations Sportives au Gymnase du Complexe Sportif. Cette journée organisée par la Municipalité d'Aigueperse en partenariat avec les Associations Sportives fut un réel succès. Plus de 12 Associations Sportives étaient représentées avec pas moins de 50 organisateurs. Pour les futurs licenciés toujours hésitants, des « ateliers découvertes » étaient mis en place afin d'essayer les différentes activités sportives à disposition. Tout au long de la journée, plus de 200 visiteurs se sont succédés et ont échangé avec les différents joueurs et dirigeants de chaque club. Les enfants comme les grands ont pu s'inscrire pour pratiquer leur sport favori dès la saison prochaine.

La volonté de la Municipalité d'Aigueperse est de promouvoir le sport dans le but de canaliser et occuper nos jeunes. C'est l'une de nos priorités pour les années à venir.

Benjamin Faure, Adjoint aux Sports et aux associations

Affaires sociales et CCAS

Portage de repas

Depuis le mois de mars, un seul agent effectue le portage de repas à domicile. Aujourd'hui, nous recensons 23 personnes bénéficiant de ce service. Depuis le mois de mai juste après le confinement, cet agent a repris petit à petit une livraison quasi normale. Les bénéficiaires de ce service apprécient cette visite quotidienne, moment d'échanges et de convivialité.



Ages et vie

Vous avez reçu pour certains cet été, un courrier concernant la Maison « Ages et vie ». Toute personne intéressée peut venir se renseigner en mairie en retirant un dossier de pré-inscription. Par la suite cet organisme prendra contact avec tous les inscrits et organisera une réunion d'information afin d'expliquer fonctionnement de cette maison. Grâce à « Ages et vie », 6 emplois d'auxiliaires de être vont créés. Contact 04.73.63.60.34.

Ages Vie

Budget étudiant

En ce début d'année et avec la crise Covid, un projet de création d'un budget étudiant avait été voté afin d'aider les étudiants, en partenariat avec le Secours Populaire, par le biais de colis alimentaires. Malheureusement cette démarche n'a pas connu le succès escompté. Cette initiative a pu être utilisée d'une autre manière à savoir le financement d'un emploi saisonnier cet été au sein du service du CCAS.

Promenons-nous dans nos campagnes

En partenariat avec le CROMS, le CCAS d'Aigueperse a décidé de reprendre cette belle initiative des « balades bien-être » qui sont destinées au plus de 60 ans. La marche a repris le mercredi 15 septembre, et à ce jour, une quinzaine d'administrés sont inscrits. Rendezvous tous les mercredis, à la maison des associations, Boulevard des Valos à partir de 9h30. Pass sanitaire, masque et inscription en mairie obligatoires.



Plan canicule

Au mois de juin, un courrier a été envoyé aux personnes de plus de 70 ans les informant qu'une ligne téléphonique dédiée a été mise en place sur juillet et août, d'un côté cela a permis aux administrés de s'inscrire sur le registre du plan canicule, et d'un autre côté, l'agent du CCAS pouvait les recontacter afin de les rappeler et de garder un lien social pendant cette période. Malgré un été plutôt mitigé, une distribution d'eau brumisateur a eu lieu.

Repas des Ainés

La crise sanitaire se faisant plus discrète aujourd'hui, nous pensons maintenir le repas des aînés, toutefois conditions sanitaires viendraient à dégrader, le repas aînés serait annulé et remplacé des colis gourmands comme l'an passé.

Expression des différents groupes du Conseil Municipal

AIGUEPERSE ENSEMBLE - GROUPE MAJORITAIRE

Madame, Monsieur,

Comment ne pas revenir avant tout en cette fin d'année 2021 sur la crise sanitaire qui a touché notre ville.

Nous tenons à remercier chaleureusement tout le personnel de la Maison de Retraite qui grâce à leur implication et leur dévouement ont su faire face à la pandémie.

Merci également aux Professions Libérales, Médecins, Infirmières, Kinés, etc... ainsi que la pharmacie qui se sont impliqués pour soigner et rassurer les habitants de notre ville.

Le Personnel Communal a été également exemplaire, des services techniques, à l'accueil et au personnel des

écoles. Merci à eux ainsi qu'aux enseignants.

Nos projets ont pris beaucoup de retard. Le projet de notre salle des fêtes répond à nos ambitions : salle pouvant accueillir 250 personnes pour des repas et autres manifestations est suffisante. Nous avons déjà la Halle aux Blés qui a une capacité entre 300 et 400 personnes assises. Le coût d'environ 800 000 euros HT est compatible avec nos finances actuelles et nos capacités d'emprunt. Ce choix a été fait aussi car nous allons devoir rénover d'ici quelques années, l'ensemble de l'école élémentaire et l'actuelle salle polyvalente en cantine scolaire et le recours à l'emprunt sera plus important.

Comme nous nous y sommes engagés devant vous, nous ne souhaitons pas augmenter les impôts locaux (comme depuis 7 ans déjà). Le recours à l'emprunt a ses limites. Nous allons emprunter pour la salle des fêtes, même si notre endettement est faible, nous savons d'avance que nous allons aussi avoir recours à un prêt pour la rénovation de l'école élémentaire et de ses annexes. Nous sommes rigoureux avec nos finances car demain

nul ne sait si nos recettes seront les mêmes.

De même, pour le projet de la construction d'un court de tennis couvert, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que le coût des matériaux a progressé de 80 %, des travaux supplémentaires sont exigés pour la sécurité, le coût total a pratiquement doublé à ce jour. Dans ces conditions, nous reportons le projet du court couvert pour l'instant mais nous maintenons la réfection des trois courts existants.

Luc CHAPUT, André DEMAY, Christelle CHAMPOMIER, Georges LOUZADA, Vanessa ROLLET, Benjamin FAURE, Emmanuelle DE CASTRO, Bernard AMEILBONNE, Joëlle BRUN, Patrick DESNIER, Paul PIERGENTILI, Jérôme VERNEYRAS, Carine DRUET, Lawrence WANG-WAH, Hervé CHABRILLAT, Sandrine GUERET, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Sabine MENET-COULON

J'ai été informé, de la constitution d'un nouveau groupe politique d'opposition, auquel je ne suis pas associé, certainement la conséquence des dernières élections départementales. « Être dans l'opposition » ne veut pas dire avoir uniquement le pouvoir de dire non. Ce que je souhaite, c'est agir pour le bien commun selon les valeurs qui me guident depuis toujours et ainsi être une opposition constructive et non une opposition systématique. Maintenant je siégerais donc en élu indépendant, sans étiquette politique. Je continuerais à m'impliquer avec sincérité et énergie, à assumer mes responsabilités pour tous les habitants de notre ville, sans rentrer dans un jeu de posture d'opposition frontale. A l'heure où les partis sont rejetés et où l'abstention atteint des records, la frustration de certains les isole encore plus et je le regrette. Alors que les élus doivent apaiser les tensions et non opposer les personnes, je reste plus que jamais attaché à mes convictions profondes et plus que jamais attaché aux habitants d'Aigueperse et à leurs besoins. Le courage politique n'est pas toujours chose facile aujourd'hui, mais il est plus que jamais nécessaire. Les dernières élections ont montré que les orientations des partis étaient en décalage avec les attentes locales. Je crains que la seule réponse apportée par le nouveau groupe d'opposition ne soit pas à la hauteur des enjeux. Je souhaite donc être utiles à notre ville en agissant différemment.

Christophe CLEMENTE

« Ensemble Réinventons Aigueperse »

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels soignants, et notamment les agents de l'EHPAD d'Aigueperse pour leur engagement durant cette crise sanitaire.

Nous souhaitons évoquer plusieurs dossiers :

Le renouvellement du marché de la cantine : nous regrettons le choix de la fourniture de repas industriels, qui plus est après l'épisode du service de denrées périmées. Nous nous préoccupons du bien-manger pour nos enfants et nous pensons qu'il faut privilégier les circuits courts et les produits locaux.

La construction d'une nouvelle salle polyvalente : il aurait été préférable de s'orienter vers un équipement

plus grand, à vocation socio-culturelle et sportive, afin de pouvoir proposer davantage d'évènements.

La propreté de la ville : l'entretien de la Ville laisse à désirer. Les agents de la Ville sont-ils en nombre insuffisant ou les consignes ne sont-elles pas correctement données ?

La sécurité et la tranquillité publique préoccupent également les habitants, notamment de la Grande Rue, où

les camions circulent à vive allure.

Nous tenons enfin à remercier, très sincèrement, Monsieur TOURNAIRE, pour ses 25 années au service de l'Ecole de Musique d'Aigueperse. Son engagement, son professionnalisme et sa passion pour la musique ont permis à de nombreux élèves de découvrir et de pratiquer cet art majeur.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Catherine CUZIN, Céline BECERRA-RACERO, Michel MACHEBOEUF, Stéphanie FRANCHISSEUR-BREUIL.

Aigueperse, Votre Ville et Vous N°8 - Octobre 2021 - Tirage 1300 exemplaires Imprimé sur papier recyclé

Directeur de Publication : Luc Chaput Rédaction et création graphique : Mairie d'Aigueperse Impression : Imprimerie Bérillon, 63260 AIGUEPERSE